

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

«TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS»
SPÉCIALITÉ TRAVAUX DE CRÉATION ET D'ENTRETIEN

DIPLÔME DE NIVEAU 3





PUBLIC CIBLÉ :

Particuliers, demandeurs d'emploi, Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle.



FRAIS PÉDAGOGIQUE :

EPI et frais de cantine à la charge du stagiaire



TARIFS :

12800 € (10€/h)



EFFECTIF PAR SESSION :

Minimum 5 personnes
Maximum 8 personnes



PRÉ REQUIS :

Aucun niveau scolaire requis. Cumul de 1820h d'expérience professionnelle (tous domaines, en continue ou non).



MODALITÉS D'ALTERNANCE :

420 heures en entreprise (1 à 2 semaines / 2mois)



DÉLAI D'ACTION :

2 mois sous réserve du nombre de personnes et des résultats de la commission de recrutement. Formation commençant en Janvier



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel
Mise en situation professionnelle, visites pédagogiques, interventions de professionnelles ou d'experts (MSA, chefs d'entreprises ...), travaux de groupe



MODES DE VALIDATION :

Diplômant, Certifiant, non certifiant)
Diplôme de niveau 3



DURÉE :

1280 heures sur 9 mois



OBJECTIFS VISÉS :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans des entreprises privées ou publiques, généralistes ou spécialisées, dans la création d'espaces verts et de jardins, l'entretien des espaces verts et des jardins, l'élagage et les travaux ponctuels, l'aménagement de terrain de sport et de golf, l'arrosage automatique intégré, le reboisement, la revégétalisation, le génie végétal en milieu aquatique, le paysagisme d'intérieur des collectivités, exploitations agricoles en tant que chef d'entreprise ou salarié



CONTENU DE FORMATION :

Unités capitalisables générales
UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
Unités capitalisables d'option
UC O1 : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers
UC O2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage
Unités capitalisables de la spécialité Travaux de création et d'entretien
UC S1 TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager
UC S2 TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager
UC S3 TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité
Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi
UCARE 1 : Réaliser de la petite maçonnerie paysagère.
UCARE 2 : Réaliser la multiplication de végétaux.
L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.
Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences



CODES :

ROME : A1203
RNCP : 5834
NSF : 214
FORMACODE : 21046



CONTACT :

Secrétariat CFPPA
Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1
Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi
*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo
*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.
Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



PERSPECTIVES :

Métier : salariat/auto entrepreneuriat
Qui recrute ? Entreprises du paysage, jardinerie, Collectivités Locales, Communautés de communes.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation. Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises.



CONDITION D'INSCRIPTION :

Dossier d'inscription complet
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique



MODALITÉS DE SÉLECTION :

Commission de recrutement pour les demandeurs d'emploi.



FINANCEMENT ET REMUNÉRATION :

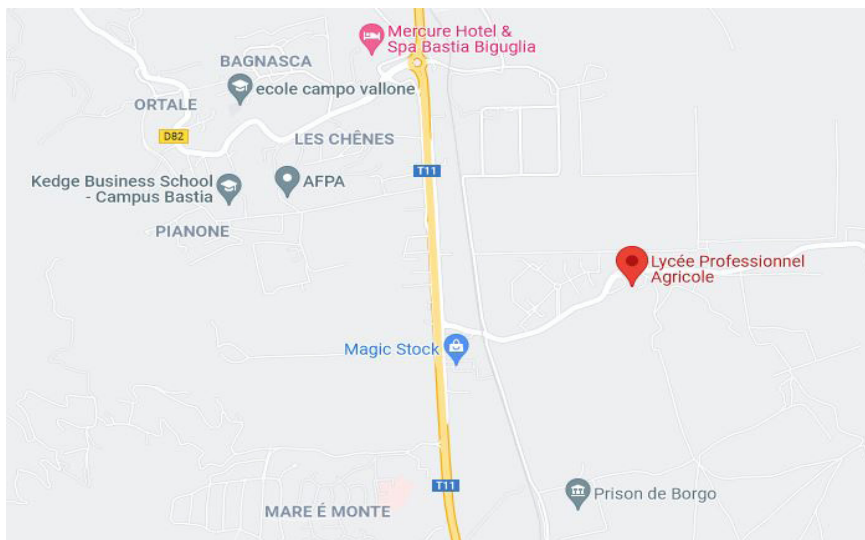
Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par Pôle Emploi ou la Région

Les atouts du campus

- Une équipe pédagogique, compétente et professionnelle, qui accompagne les apprenants dans l'acquisition des compétences et des savoir-faire en situation réelle lors des différentes formations.
 - Une pédagogie par projet, des supports d'apprentissage variés.
 - Un parc de véhicules favorisant les apprentissages extérieurs au site.
 - Une exploitation pédagogique support d'expérimentations.
 - Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.
 - Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, atelier soudure, 2 laboratoires, 3 salles informatiques, des équipements sportifs, une salle service à la personne).
- La préparation des apprenants à diverses manifestations (Journées Eco phyto, Challenge MSA...).
- De nombreux partenaires professionnels collaborant étroitement avec les équipes pour l'insertion professionnelle des apprenants.
 - Un accompagnement individualisé dans les remises à niveau et l'élaboration des projets professionnels.

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana 650 route de porettone 20290 Borgo



#EPLBORGO



Suivez-nous !!!

Détails et taux de réussite/insertion suivez le Code

